

AVIS

COUR PROVINCIALE DU MANITOBA (CENTRE DE WINNIPEG)

OBJET: RÉNOVATION DES SALLES D'AUDIENCE

Les travaux de rénovation de la salle d'audience n° 307 du nouveau palais de justice situé au 408, avenue York débuteront le lundi 27 juillet 2026 et devraient s'achever le mercredi 9 septembre 2026.

Les travaux de rénovation de la salle d'audience n° 306 s'achèveront le vendredi 31 juillet 2026 ; celle-ci rouvrira ses portes le mardi 4 août 2026.

À compter du lundi 27 juillet 2026:

- Les affaires prévues pour la salle d'audience n° 307 se tiendront dans la salle d'audience n° 305 (dossiers relatifs aux décisions de jugement des mineurs et dossiers concernant les mineurs et les adultes atteints du syndrome d'alcoolisation fœtale)

À compter du mardi 4 août 2026:

- Les affaires prévues dans la salle d'audience n° 306 seront à nouveau traitées dans cette même salle (chambre d'affectation des procès et chambre des requêtes)

Le guichet d'information situé au rez-de-chaussée peut également vous fournir de l'aide et des indications pendant la période de rénovation.

FAIT PAR :

« Original signé par : »

Monsieur le juge en chef Ryan Rolston
Cour provinciale du Manitoba

DATE: 23 juillet 2026